



Paris, le 24 décembre 2013

COMPTE RENDU DE LA CAP DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU 20 DECEMBRE 2013

En préambule à l'ordre du jour, après notre déclaration liminaire, le Président de la CAP n'a apporté d'éléments de réponse que sur la charte de gestion, pour dire que, près d'un an après la mise en place du CIGEM, elle est toujours en cours de rédaction. Cette charte est destinée à préciser les prérogatives des ministères dans la gestion du corps mais n'a pas vocation à être discutée par les organisations syndicales! Il a, par contre, tenu à préciser que la CAP devait rester un lieu de débat... Mais aucune réponse à nos questions, rien sur les primes, rien sur la catégorie A et pas un mot sur les CTSS !

Les différents points de l'ordre du jour ont ensuite été abordés.

Deux Tableaux d'avancement étaient étudiés, 2013 et 2014. Celui de l'année dernière n'avait pas pu l'être, du fait de l'entrée en vigueur du décret au 1/10/2012 et de la nécessité de recalculer le ratio des « promus-promouvables », sur la base du nombre d'agents tous ministères confondus, ce qui a retardé la préparation des avancements par l'administration.

Le Ministère des Affaires Sociales s'est donc livré à de savants calculs pour tenter de justifier une équité par ministère et par année. Le cours de mathématiques dispensé, pour nous expliquer ces calculs, n'a eu pour effet que de les rendre un peu plus opaques et incompréhensibles.

Au final, le nombre de promovables était de 27 pour l'année 2013 et de 19 pour l'année 2014.

L'Administration prétend se baser sur des propositions motivées faisant apparaître les acquis de l'expérience et la valeur professionnelle. Dans ce mode de fonctionnement, l'âge et l'ancienneté ne sont pris en compte que pour départager les agents. Nos organisations syndicales continuent à revendiquer un avancement à l'ancienneté, qui constitue pour nous la seule donnée objective et équitable.

Le Ministère de la Justice a reconnu que les tableaux proposés n'étaient pas assez lisibles. Les dates d'entrée dans l'Administration ont été rajoutées *in extremis* et les dates d'ouverture des conditions de promotion n'étaient pas mentionnées. Un effort devrait être fait à l'avenir, au vue de l'expérience de cette première CAP d'avancement, en CIGEM.

Le Président s'est engagé à ce que le nombre de proposés soient nettement supérieur au nombre de promovables pour le prochain tableau d'avancement.

Il est donc indispensable que chaque ASS demande à sa hiérarchie d'être proposé au grade d'ASS principal lorsque les critères d'éligibilité sont atteints! Les délégués ont insisté pour que soit étudié l'avancement de tous les personnels promouvables (5^{ème} échelon et 4 ans de FPE), l'administration souhaitait s'en tenir à sa liste de proposés par les responsables de services et priorisés par l'administration Centrale. Finalement seront étudiées les situations de tous les agents statutairement proposables et proposés par leur responsable de service même s'ils n'avaient pas été retenus par l'AC. Dans ces conditions, nous avons pu raccrocher aux tableaux certaines personnes, grâce à leur ancienneté!

La CAP n'a pas examiné la situation des personnels détachés dans un autre corps hormis pour l'AP qui l'a imposé.

Point divers de l'ordre du jour :

Nous avons, à nouveau, abordé la question du concours de recrutement qui aurait dû être programmé en 2013.

Il sera organisé par le MAS ; Les inscriptions se feront du 27/01/2014 au 21/02/2014, mais la date des épreuves n'est pas encore fixée.

81 postes seront offerts au concours, répartis comme suit :

- 1 pour les MAS
- 80 pour la justice, dont 60 pour la PJJ, 14 pour la DAP et 6 pour le Secrétariat Général

Si tous les postes ne devaient pas être pourvus, une deuxième session aurait lieu en Mai 2014.

Le MAS n'a pas été explicite sur la différenciation pour ce concours du recrutement externe et du concours réservé pour les agents non titulaires (loi Sauvadet).

Ce qui ressort de cette CAP, ce sont des inégalités criantes:

- les petits ministères sont défavorisés pour l'avancement, le taux de promotion ne pouvant « justifier » un seul agent (le coup des rompus)

- au sein du Ministère de la Justice, les ASS de la PJJ sont lésés, très peu de promus dans cette Direction en lien avec la faiblesse du recrutement ces dernières années.

Si le MAS a fait des efforts, le Ministère de la Justice a tenu à accrocher des gens détachés dans le corps des CPIP et qui de fait n'exercent pas comme ASS, tout en indiquant sa volonté de trouver un compromis pour que les agents ne constatent pas trop de différences entre les pratiques des CAP antérieures et le fonctionnement en CIGEM.

Nous avons relevé une mauvaise circulation de l'info au sein du CIGEM: seules quelques directions ont informé qu'un concours de CTSS a eu lieu cette année....

Et le Président de la CAP a déclaré que le MAS se rapprocherait de nos pratiques antérieures dans les autres administrations...

Mouvement ayant reçu un avis favorable lors de la CAP

Pour le Ministère des Affaires étrangères : Demandes d'intégration

- BARGEOLLE Sabrina détachée du Conseil Général de Loire Atlantique, affectée au MAE – DPS de Nantes. Avis favorable. Date d'effet le 1/09/2014

Pour le Ministère des Affaires Sociales : Demande d'intégration

- PRUVOST Marie-Hélène détachée du Conseil Général de Seine et Marne. Avis défavorable.

Pour le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : Demande d'intégration

- GROSSIER Anne : Détachée de la commune de Joué Les Tours, affectée à la DRAAF centre. Avis favorable. Date d'effet le 1/01/2014

Pour le Ministère de la Justice : Demande de prise en charge par voie de détachement

- PINEL-GAUTHIER Marina Conseil général de l'Orne, affectée à la DHRASS de Rennes-CP de Condé sur Sarthe. Avis favorable. Date d'effet 1/01/2014

Mouvement hors CAP ayant reçu un avis favorable pour régularisation lors de la CAP

Pour le Ministère chargé des Affaires Sociales : Demande de prise en charge par voie de détachement

- MOLA Rosanne du Conseil Général des Yvelines, affectée à la DRJSCS de Paris. Date d'effet le 1/07/2013
- MADMOUNE Samia du Rectorat d'Amiens, affectée au DDCS de la Somme. Date d'effet le 1/09/2013

Pour le Ministère de la Justice : Demande d'intégration

- MERCURELLI Anne-Lyse : Détachée de l'Hôpital de Cannes, affectée à la DIRPJJ du Sud-Ouest, UEMO de Cannes. Avis favorable. Date d'effet le 1/09/2013
- MATHOURAIS (LEVRARD) Mélanie : Détachée du Conseil Général de l'Orne à la DIR PJJ Grand Ouest – UEMO Le Mans. Avis favorable. Date d'effet le 1/09/2013
- GAUTHIER (GANGAMA) Stéphanie : Détachée du Conseil Général des Yvelines, affectée à la DIPJJ d'Île de France/Outre Mer – UEMO de Saint Denis. Avis favorable. Date d'effet le 1/09/2013

Pour le Ministère de la Justice : Demande de prise en charge par voie de détachement

- BOUZID Leila du Conseil Général des Hauts de Seine, affectée au STEMO Est Parisien – UEMO GOUBET. Avis favorable. Date d'effet 1/09/2013
- GUILBERT Constance du Conseil Général du Lot et Garonne, affectée à la DPJJ du Sud Ouest. Avis favorable. Date d'effet 1/10/2013
- MARTEL Christine du Ministère de la Défense, affectée à la DRHAS de Lille, CP d'Annoeullin. Avis favorable. Date d'effet 1/09/2013
- DURAND Catherine du Conseil Général de l'Essonne, affectée à la DRHAS de Paris, MA de Fleury-Mérogis. Avis favorable. Date d'effet 1/09/2013
- MUNOZ Malory du Conseil Général de l'Essonne, affectée à la DRHAS de Dijon, CP de Châteauroux. Avis favorable. Date d'effet 1/10/2013
- EL MEHDI Rahmouna du Conseil Général du Val de Marne, à la DRHAS de Paris. Avis Favorable. Date d'effet 1/10/2013

Résultats tableau d'avancement

Promus au grade d'assistant de service social principal au titre de l'avancement pour l'année 2013

Ministère des Affaires Etrangères : 0

Ministère des Affaires Sociales : 4

- DELAUNAY Anne
- PSYCHE Maryvonne
- VOISIN Patricia
- LECLERC Corinne

Ministère de l'Agriculture : 1

- LAVISSE Laurent

Ministère de la Culture : 0

Ministère de la Justice : 21

- MALEMONT Emmanuelle (DAP)
- MISTO Valérie (PJJ)
- DESAILLE Marie-Aimée (DAP)
- MAHICHI Ayache (PJJ)
- PINEL Geneviève (DAP)
- GAUTHIER GANGAMA Stéphanie (PJJ)
- PECQUERY Natacha (SG)
- LEJEUNE DAQUET Natacha (DAP)
- BONNARD MURGUE Sophie (DAP)
- AUBONNET Bernadette (DAP)
- PEYRAT Laurence (DAP)
- GIRARD Emmanuel (DAP)
- LESEURRE Sandrine (DAP)
- DUCHAUD Christelle (DAP)
- CATHALA ANTONINI Nathalie (DAP)
- CHABERNAUD Lucile (SG)
- PLANTIER Marielle (PJJ)
- LELIEVRE MARTIN Dominique (SG)
- CHAUVET Christiane (PJJ)
- NAVENNEC BONAZZI Sylvie (DAP)
- SERIN Catherine (DAP)

Caisse des Dépôts et Consignations :

- JANIN Bernard

Promus au grade d'assistant de service social principal au titre de l'avancement pour l'année 2014

Ministère des Affaires Etrangères : 1

- LEFOLL Hervé

Ministère des Affaires Sociales : 3

- DUPRAT Catherine
- GIRARD Nathalie
- SOULIER PEGOUD Marie Pierre

Ministère de l'Agriculture : 0

Ministère de la Culture : 0

Ministère de la Justice : 15

- GUIBERT Patrice (SG)
- LECART FAIVRE Monique (SG)
- CHAYNES Anne (PJJ)
- MATHOURAIS LEVRARD Mélanie (PJJ)
- ENGELS Elisabeth (DAP)
- GIDOUIN PASQUET Nathalie (DAP)
- WORMSER PATTE Stéphanie (DAP)
- MATUCHET Corinne (PJJ)
- DOLCI MAIREAU Isabelle (PJJ)
- DURAND BRUNIE MARTIN Emmanuelle - (SG)
- CHINON Armelle (DAP)
- PUYOO LAUMAILLE Fabienne (PJJ)
- FLETGEN COATMEN Joelle (PJJ)
- PICQUENOT BOQUET Valérie (DAP)
- CLARISSON Fabienne (DAP)

Caisse des dépôts et des consignations : 0

Pas de promouvables pour les autres ministères du CIGEM.